

## Journée de la santé de l'Ain

# La médecine de demain se construit en réseau et en éduquant les patients

La première partie de la Journée de la santé, organisée par *Le Progrès* en partenariat avec le Département de l'Ain, s'est tenue ce jeudi 12 octobre, à la Maison de la culture et de la citoyenneté de Bourg-en-Bresse. Une table ronde entre professionnels était organisée autour d'un enjeu majeur pour notre territoire : comment construire la médecine de demain ?

On n'a de cesse de le répéter : la démographie médicale de l'Ain n'est pas au beau fixe. Comme bon nombre de territoires, notamment ruraux, la population connaît des difficultés pour avoir accès aux soins, y compris de base. Malgré ce constat peu optimiste et cette pénurie de professionnels, il faut déjà penser à l'avenir, au renouvellement des générations et à des solutions pour attirer des médecins.

La table ronde destinée aux professionnels organisée par *Le Progrès* avec le Département de l'Ain, dans le cadre de sa Journée de la santé, ce jeudi 12 octobre, avait vocation à réunir les acteurs du secteur. Le thème choisi, "Comment construire la médecine de demain ?" a annoncé la couleur. « La santé est au cœur des préoccupations de nos lecteurs et plus généralement des Aindinois, a dit en préambule, Bernadette Loubier, la directrice des éditions de l'Ain et du Jura du *Progrès*. Et l'actualité que nous traitons tous les jours montre que c'est un enjeu essentiel qui va s'accroître. »

Les chiffres donnés par Martine Tabouret, vice-présidente du Département déléguée à la démographie médicale et à l'autonomie,



Les représentantes de l'Agence régionale de santé, du Département, de la Caisse primaire d'assurance maladie sont intervenues lors de la table ronde. Photo Catherine Aulaz

parlent d'eux-mêmes. « 30 % des habitants de Bourg-en-Bresse n'ont pas de médecin traitant, 15 % au niveau de l'Ain. Nous sommes dans une situation difficile, qui crée du renoncement aux soins, de l'agressivité, de l'impatience. » Dans la salle, plusieurs professionnels ont d'ailleurs fait part de leurs difficultés à répondre aux patients. « On ne peut pas être tout le temps les punching-balls », a confié l'une d'entre eux.

### « Des dispositifs émergent »

Cabines de téléconsultation, ouverture d'une première année Pass (Parcours d'accès spécifique santé) en 2022, création d'un centre de santé avec l'Agence régionale de santé (ARS), de nouveaux outils sont mis en œuvre. « Nous allons accueillir des médecins qui souhaiteraient commencer ou terminer leur carrière en étant salariés du Département, mais en étant installés

### Venez tester le yoga et le self-défense

Trois ateliers vont vous permettre d'être acteur de votre journée et de profiter des conseils de professionnels.

Vous pourrez tester le **yoga vinyasa** de manière gratuite et sans inscription de 10 h 30 à 11 h 30 et de 15 à 16 heures.

Les femmes enceintes, elles, auront l'opportunité de s'adonner à une séance de **yoga prénatal**, là encore de manière gratuite et sans inscription, de 12 à 13 heures et de 16 h 30 à 17 h 30.

Dans un autre genre, **Fighters attitude** va proposer un atelier de **self-défense** de 13 h 30 à 14 h 30, gratuit et sans inscription.

À noter que les places pour ces trois rendez-vous seront limitées et qu'il faudra vous munir de votre tapis de yoga personnel. Rendez-vous sur place, à la Maison de la culture et de la citoyenneté.

dans des maisons de santé existantes », a poursuivi l'élue.

Devant la réalité de l'offre de santé départementale, le patient est amené à s'adapter et à modifier son comportement. Comme l'a expliqué Anne Laurens, la directrice de la Caisse primaire de l'assurance maladie de l'Ain, « des dispositifs émergent comme les assistants médicaux ou les délégations de tâches d'un médecin à un autre

professionnel de santé. Ils commencent à prendre leur envol. Mais on n'est pas maître de l'installation des professionnels. »

« On n'a pas le pouvoir de dire à un médecin de venir s'installer, a confirmé Catherine Malbos, la directrice de la délégation de l'Ain de l'ARS. On met en œuvre ce qu'il est possible de l'être. »

La Journée de la santé se poursuit ce samedi 14 octo-

### Samedi, parlons ensemble de la santé des femmes

#### ● Les conférences

**Devenir parents** : Conférence de 10 h à 10 h 30.

**L'accompagnement à la maternité** : Conférence de 10 h 40 à 11 h 10.

**L'allaitement maternel** : Conférence de 11 h 20 à 11 h 50.

**L'accès aux soins des femmes en situation de handicap** : Conférence de 12 h à 12 h 30.

**La ménopause et la périménopause** : Conférence de 13 h 30 à 14 h.

**Les violences faites aux femmes** : Conférence de 16 h à 16 h 30.

#### ● Les tables rondes

**L'endométriose** : Cette maladie gynécologique touche de nombreuses femmes. Des professionnels de santé vont échanger autour de cette thématique. Table ronde de 14 h 10 à 15 h.

**L'IVG, la contraception, le cycle menstruel, les IST** : Ce rendez-vous devrait intéresser les adolescentes et les jeunes femmes qui commencent leur vie sexuelle. Table ronde de 15 h 10 à 15 h 50.

**La santé des aidantes** : Ce sujet est mis en lumière chaque mois d'octobre. Table ronde de 16 h 40 à 17 h 10.

Rendez-vous samedi 14 octobre à la maison de la culture et de la citoyenneté à Bourg-en-Bresse. Entrée gratuite.

bre, à la Maison de la culture et de la citoyenneté de Bourg-en-Bresse, avec des tables rondes, des conférences et des ateliers ouverts au grand public.

● **Mathilde Villemont**

## Bourg-en-Bresse

# Un forum pour l'épanouissement des enfants

Environ 120 000 enfants et jeunes grandissent dans l'Ain. Ils sont accueillis dans les établissements scolaires mais aussi dans des centres de loisirs et des accueils périscolaires. Dans un souci de continuité éducative, l'Éducation nationale, la Caisse d'allocations familiales et les collectivités territoriales se sont unies dans un Projet éducatif de territoire (PEDT), complété par un Plan mercredi (PM). Ce dernier permet aux structures de loisirs d'être soutenues financièrement dans le développement de la qualité de leurs projets d'animation.

Ces dispositifs sont portés par un Groupe d'appui départe-

mental (GAD) qui réunit des représentants des institutions, des fédérations de jeunesse et d'éducation populaire, des collectivités, des familles et des associations concernées. C'est dans ce groupe qu'a germé l'idée de réunir les différents acteurs éducatifs dans un forum intitulé "Partenaires pour l'épanouissement des enfants tout au long de la journée", qui s'est tenu au lycée Carriat de Bourg-en-Bresse, mercredi 11 octobre.

### 100 participants représentant 62 territoires

Plus de 100 participants représentant 62 territoires du département étaient présents.

L'objectif ? Valoriser chaque acteur éducatif en créant un cadre propice à la réflexion entre les acteurs et les familles pour favoriser l'émergence de partenariats et la construction de projets communs. Un quiz interactif a permis aux participants de répondre à leurs interrogations à propos des PEDT-PM et de partager leurs connaissances et leurs expériences. Julien Masson, de l'université Lyon 2, a, ensuite, apporté des informations pour « mettre ses compétences psychosociales au service du bien-être des enfants ».

Des tables rondes avaient également pour but d'identifier les



Il y a eu de nombreux échanges entre les participants lors des tables rondes et des ateliers. Photo remise par l'atelier Canopé01

leviers et les freins du développement partenarial dans différents domaines. Pour terminer, chaque participant a pu assister à deux des dix ateliers sur des

retours d'expérience (végétalisation d'espaces, savoir rouler à vélo, favoriser l'inclusion, etc.).

● **De notre correspondante, Josette Besset**